

La Fare les Oliviers

Le Maire vous informe...

4 mars 2010

Liste des numéros utiles

MAIRIE

Standard :

04 90 45 46 00

Secrétariat du Maire :

04 90 45 46 18

Service Communication :

04 90 45 46 43 et 04 90 45 46 10

Police Municipale :

04 90 42 69 98

Élu d'astreinte :

06 09 94 78 61

Préfecture

04 91 15 60 00

Gendarmerie

17

Sapeurs Pompiers

18 ou 112

Société des Eaux de Marseille

0810 400 500 (urgence)

Société Canal de Provence

04 42 87 01 39 (urgence)

Dépannage GAZ

0800 473 333

Dépannage Electricité

0810 501 900

DDE 13 Salon

04 90 56 87 78

CCFF

04 90 42 55 46

Chers Farencs,

La première séance du Conseil Municipal de l'année de 2010 a été marquée par le débat sur les orientations budgétaires.

Les orientations de notre budget 2010 sont fortement marquées par la crise économique qui secoue la planète depuis l'été 2008 et par les réformes de l'État notamment la suppression de la taxe professionnelle.

Pour faire face à cette crise, l'État s'est fortement endetté et le déficit public a atteint le record de 9% du PIB. Pour revenir aux 3% tolérés par l'Europe d'ici à 2012, l'État va devoir réaliser des économies drastiques.

En outre, le second effet de la crise économique c'est la crise sociale qui se profile avec l'augmentation importante des chiffres du chômage.

Toutes les collectivités vont être impactées par la diminution des dotations de l'État et pour celles dont la seconde grande recette était la taxe professionnelle, sa disparition est catastrophique.

La baisse annoncée de nos recettes additionnée à celle de nos principaux financeurs, Conseil Général et Agglopolé Provence promet des années très difficiles pour les finances locales.

Même si pour 2010 la taxe professionnelle est entièrement compensée, il s'agit pour nous d'anticiper sur les difficultés à venir.

Nous avons donc demandé aux services de réaliser de gros efforts d'économie dans leur demande de budget pour cette année.

Pour autant nous ne pouvons pas occulter l'augmentation du chômage, la problématique du logement et les difficultés sociales liées au contexte économique actuel.

Les grandes orientations du budget de fonctionnement s'articulent donc autour du maintien des services existants mais avec des économies de gestion qui seront en grande part investies dans l'aide à l'emploi et dans l'accession maîtrisée au logement.

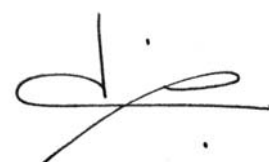
En ce qui concerne le budget d'investissement nous devons poursuivre un programme de réfection de la voirie et des réseaux notamment pour le pluvial, ainsi qu'un vaste programme d'étanchéité de toitures et de réfection de bâtiments communaux.

Il est également nécessaire de démarrer un programme de remplacement des véhicules municipaux qui pour certains ont plus de 10 ans et coûtent cher en réparation et en émission de CO².

Les divers programmes de logements nous amènent à programmer des études sur les besoins scolaires et sur le devenir de l'école Saint Exupéry.

Malgré ces difficultés annoncées, je confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux cette année.

Bien Cordialement



Olivier GUIROU

Maire de La Fare les Oliviers
Vice-Président Agglopolé Provence

HORAIRES MAIRIE

Du lundi au vendredi :

8 h 30-12 h / 14 h-17 h

Samedi : 8 h 30-12 h

PERMANENCES DU MAIRE

Mardi de 14 h à 17 h

Conseil municipal du 4 mars 2010

● ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ – LOGEMENTS COLLECTIFS À LA GUEIRARDE MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 5 NOVEMBRE 2009

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa décision du 5 novembre 2009, aux fins d'intervenir pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du dispositif Pass-Foncier pour 53 logements à la GUEIRARDE. Une erreur s'est glissée dans cette délibération, il s'agissait en effet de 55 logements concernés par le dispositif Pass-Foncier et non 53. Il est donc proposé à l'assemblée de remplacer le nombre de 53 par 55 logements concernés par le dispositif Pass-Foncier à la GUEIRARDE, le reste de la délibération demeurant inchangé.
Adoptée à l'unanimité

● DISPOSITIF PASS - FONCIER – DOMAINE DES GRANDES VIGNES

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation du PLU, de nombreux projets de construction de logements sont en cours sur la commune, certains permettent une diversification de l'offre d'habitat sur notre commune, c'est le cas de l'opération du « Domaine des GRANDES VIGNES ». Il est proposé à l'assemblée d'approuver l'intervention de la commune pour l'octroi d'une subvention de 4 000 € pour les ménages de 4 personnes et plus, et de 3 000 € pour les ménages de 3 personnes et moins, par logement, pour les 7 logements bénéficiant du dispositif Pass-Foncier dans le cadre de cette opération.
Adoptée à l'unanimité

● DISPOSITIF PASS-FONCIER – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par décision du 5 novembre 2009, il a été décidé l'intervention de la commune au titre du dispositif Pass-Foncier pour l'opération de la GUEIRARDE. Les ménages répondant au cadre réglementaire exigé pour bénéficier du Pass-Foncier et aux critères fixés par la collectivité dans la délibération sus citée bénéficient d'une subvention de la commune dont nous rappelons les montants : Parmi l'ensemble des demandes formulées à ce jour, 33 ménages, dont la liste est jointe en annexe, sont éligibles au dispositif Pass - Foncier, il s'agit de leur attribuer une subvention d'un montant de 3 000 ou 4 000 € en fonction de la composition de la famille.
Adoptée à l'unanimité

● DÉSIGNATION DES BIENS ET PRESTATIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN MANDATEMENT AU COMPTE 6232 – FÊTES ET CÉRÉMONIES

Monsieur le Maire explique que, suivant l'instruction de la M14, il revient au Conseil Municipal de désigner les biens et prestations pouvant faire l'objet d'un mandatement au compte 6232 « fêtes et cérémonies ». Il est proposé au Conseil Municipal d'en définir la liste.
Adoptée à l'unanimité

● CRÉATION DE POSTE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder à la création du poste mentionné ci-dessous :
Un poste de Rédacteur Chef à temps complet
Adoptée à l'unanimité

● TRANSFORMATION DE POSTES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder aux modifications des postes mentionnés ci-dessous :
- Un poste d'Adjoint Technique Principal 2^e Classe à temps complet
En Un poste d'Adjoint Technique Principal 1^e Classe à temps complet
- Un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet
En Un poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet
- Un poste d'Ingénieur à temps complet
En Un poste d'Ingénieur Principal à temps complet
- Un poste d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles 1^e Classe à temps complet
En Un poste d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles Principal 2^e classe à temps complet
Adoptée à l'unanimité

● SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que le collège Louis LEPRINCE-RINGUET de LA FARE LES OLIVIERS et le Lycée Professionnel « LES FERRAGES » de SAINT-CHAMAS organisent deux séjours pédagogiques pour des élèves de leur établissement et ont sollicité la municipalité pour l'attribution d'une subvention

exceptionnelle en faveur des élèves résidant sur la commune de LA FARE LES OLIVIERS. Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 18 € par élève, soit 324 € pour les 18 élèves farencs participant au voyage du collège et 36 € pour les 2 élèves farencs participant au voyage du lycée professionnel.
Adoptée à l'unanimité

● AVANCE SUR SUBVENTION 2010 À L'ASSOCIATION « LA MAISON DES JEUNES ET DES PARENTS »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cette structure emploie des salariés et qu'à ce titre elle assure leur rémunération. Aussi, dans l'attente du vote du budget primitif 2010, et afin d'assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose de lui octroyer un acompte. Pour 2010, Monsieur le Maire propose de verser à l'association un acompte de 33 000 €.
Adoptée à l'unanimité

● CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU CANAL DE LA FARE LES OLIVIERS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux les termes de la délibération du 30 mars 1999 par laquelle le Conseil Municipal l'a autorisé à signer une convention avec l'Association Syndicale du Canal de LA FARE LES OLIVIERS (A.S.A.). Monsieur le Maire propose aujourd'hui au Conseil municipal, compte tenu de l'excellent travail de collaboration entre les deux parties, la réactualisation et le renouvellement de ladite convention.
Adoptée à l'unanimité

● DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRAVAUX – DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe que, suite à la démission à compter du 3 septembre 2009 de Madame Babeth OLLIVIER, il y a lieu de procéder à la désignation de son remplaçant. D'un commun accord de l'ensemble des élus, le vote s'effectue à main levée, pour une seule liste :
M. Olivier GUIROU, Mme Corine SILVY, M. Joël YERPEZ, Mme Evelyne DE FILIPPO, M. Philippe REYNAUD, M. Christian RAPAUD, M. Daniel CHAABAN, M. Jérôme HIOLIN, M. Gérard CRUZ
Elus à l'unanimité

● DÉLIBÉRATION DE RECLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA SECONDE SECTION DE LA RD 54 C

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Général propose le transfert dans le réseau routier communal de la seconde section de la RD 54c ; cette section de la RD 54c, située en agglomération, représente une longueur de 218 mètres et correspond à la partie haute de l'Avenue CLEMENCEAU. La dite section, dont il est demandé le transfert de domanialité, fera l'objet de travaux de réfection de voirie au cours de l'année 2010, par la commune, suite à la participation financière allouée, à cet effet, par la Conseil Général.
Adoptée à l'unanimité

● DÉLÉGATION PONCTUELLE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) PACA

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'objectif de la convention signée entre l'EPF et la commune est d'accompagner et faciliter la mise en œuvre des objectifs de production de logements définis dans le Programme Local de l'Habitat. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déléguer l'exercice du droit de préemption urbain à l'EPF PACA sur la vente du bien appartenant au Secours Catholique, dite « Maison SICARD » Cours Charles GALLAND, et de l'autoriser à signer tous actes y relatifs.
Adoptée à l'unanimité

● TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA FORÊT COMMUNALE 2010 / DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet d'amélioration en forêt communale pour 2010 concernant les travaux définis ci-après :
- Dépressage de la régénération naturelle vallon des PERUSSIERS, vallon des GRAMENIERES et lieu dit le CASTELLAS
- Plantations de feuillues
- Préparation à la régénération naturelle
- Entretien des plantations d'amandiers et de figuiers
Ces travaux sont subventionnés à 50 % par le Conseil Général.
Adoptée à l'unanimité

● NOMINATION D'UN LIEU PUBLIC

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande faite par l'Amicale des résidents du lotissement « LA PIBOULE » qui souhaitent nommer le terrain de boules de leur quartier du nom de Monsieur René GALLAND.
Adoptée à l'unanimité